



# CEROM



N°2 - Avril 2011

## Les entreprises à La Réunion 2000 - 2008

**Directeur de la publication :**

Nicolas de SEZE (IEDOM)

**Coordination :**

Pascal CHEVALIER (Insee),  
Marc DUBERNET (AFD),  
Arnaud BELLAMY-BROWN (IEDOM)

**Ont contribué à cette étude :**

**Insee :**

Michel BRASSET, Samuel DEHEEGER et Claude PARAIN

**AFD :**

Nicolas AULEZY

**IEDOM :**

Frédéric ARHAN-HOARAU, Yann CARON,  
Mylène HAM CHOU CHONG et David LAURET

**Rédaction en chef :**

Matthieu MORANDO (IEDOM)

<b>AVANT-PROPOS</b> .....	5
---------------------------	---

<b>SYNTHÈSE</b> .....	6
-----------------------	---

## ***L'appareil productif réunionnais***

Le tissu d'entreprises se renforce dans la construction et les services jusqu'en 2008 .....	9
L'emploi a doublé dans le secteur de la construction .....	10
Un tissu économique composé de très petites entreprises... ..	12
... souvent de faible ancienneté .....	13

## ***Performances des entreprises***

Forte croissance du chiffre d'affaires et de la valeur ajoutée entre 2000 et 2007 .....	15
Progression de la valeur ajoutée par salarié .....	16
Partage de la valeur ajoutée au bénéfice des salariés... ..	17
... et des entreprises .....	18
Boom de l'investissement depuis 2006 .....	18

## ***Le financement des entreprises***

Structure financière des entreprises réunionnaises de la base FIBEN .....	21
État des lieux des financements bancaires .....	22
Évolution de la qualité des encours .....	29



# AVANT-PROPOS

Cette étude, fruit d'une nouvelle collaboration entre l'Insee, l'IEDOM et l'AFD dans le cadre du projet CEROM (Comptes économiques rapides pour l'Outre-mer), propose une vue d'ensemble du tissu des entreprises réunionnaises et de ses caractéristiques, en croisant les approches macro et micro-économiques. Elle s'attache à décrire la composition du parc d'entreprises et son évolution au cours de la dernière décennie, et propose un cadrage de l'emploi sous-jacent. Elle s'intéresse aux performances des entreprises réunionnaises, et analyse l'impact sur celles-ci de l'environnement juridique dans lequel elles évoluent (Loi d'Orientation pour l'Outre-Mer, puis Loi Programme pour l'Outre-Mer). Enfin, elle analyse les modalités du financement des entreprises : équilibre financier et besoins de financement ; origine des financements et conditions d'octroi ; qualité des encours...

En comparant le comportement et la stratégie des entrepreneurs réunionnais à ceux de leurs homologues métropolitains, cette étude s'interroge sur les spécificités régionales de nos entreprises et le lien avec le contexte ultra-marin dans lequel elles évoluent :

Comment se situent les performances des entreprises réunionnaises au regard des entreprises métropolitaines ou des autres DOM ? Quelles sont les conséquences de l'étroitesse de leurs marchés sur le développement de leurs activités ? Comment le tissu productif se renouvelle-t-il, quels sont les secteurs les plus dynamiques, les plus créateurs d'emplois ? Quel est, en particulier, l'apport des très petites entreprises ? Comment les entreprises se financent-elles ? Quelles difficultés rencontrent-elles en matière de coût ou d'accès au crédit ? Quels risques représentent-elles pour les établissements de crédit ?

Sans prétendre donner de réponses définitives et complètes, cette étude vise à apporter des éléments utiles sur le développement économique des entreprises ces dernières années, et ainsi contribuer à la prise de décision des acteurs économiques, décideurs publics, établissements financiers, ou monde des entreprises.

Le directeur régional de l'Insee



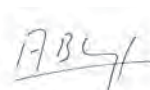
Pascal Chevalier

Le directeur de l'AFD



Marc Dubernet

Le directeur de l'IEDOM



Arnaud Bellamy-Brown

Cette étude structurelle couvre une période s'étalant de 2000 à 2007, 2008 ou 2009 selon la disponibilité de la source utilisée. Cette période se caractérise par un très fort dynamisme, avec un taux de croissance annuel moyen du PIB de 4,7 % en termes réels, soit près de 3 points de plus qu'au niveau national. Mais la fin de période est marquée par un fléchissement de l'activité, signe que La Réunion n'est pas épargnée par la crise économique. En effet, le PIB a diminué de 2,7 % en 2009 ; le BTP a été le secteur le plus touché, et a entraîné d'autres secteurs dans sa chute.

Les difficultés économiques que connaît La Réunion à partir de 2008 ont évidemment eu un impact sur la structure du tissu d'entreprises, mais aussi sur leurs caractéristiques, que ce soit en terme de performances ou de santé financière.

L'intérêt d'une telle étude structurelle reste néanmoins entier, l'objectif étant d'analyser les tendances lourdes de l'économie locale à partir d'une analyse faite avant la crise, pour comprendre comment le comportement et la stratégie des entrepreneurs réunionnais s'adaptent aux contraintes structurelles de leur environnement (insularité ; taille du marché ...).

*La transition économique de La Réunion vers une société de service, en cours depuis les années 80, s'est poursuivie et amplifiée durant la période 2000 – 2008. Le tissu d'entreprises a continué à se renforcer dans le secteur des services, mais aussi dans la construction et les activités industrielles liées, secteurs qui ont bénéficié à la fois d'une commande publique soutenue et d'une demande privée dynamisée par un contexte fiscal favorable. L'emploi a fortement progressé, notamment à partir de 2004, porté par la hausse des effectifs salariés dans la construction (qui ont quasiment doublé sur la période) et dans les services, qui concentrent près de 70 % de l'emploi salarié. Le tissu économique réunionnais est composé en grande partie d'entreprises sans salariés ou de petite taille (moins de dix salariés), mais comporte aussi des entreprises de taille plus conséquente, dans les secteurs du commerce, de l'industrie ou de la construction : les 20 plus grandes entreprises de La Réunion concentrent ainsi 10 % environ de l'emploi salarié marchand.*

*La mutation de l'économie réunionnaise s'est poursuivie dans un contexte de forte croissance, la valeur ajoutée (VA) ayant augmenté de 8,3 % en moyenne annuelle sur la période 2000 - 2007. Les services marchands représentent plus de 40 % de la VA globale en 2007 (+ 5 points par rapport à 2000, notamment en raison du développement important des services aux entreprises). Le poids de la construction a aussi fortement augmenté, et représente près de 15 % du total en 2007. La valeur ajoutée ayant augmenté plus rapidement que les effectifs salariés, dans un contexte fiscal et réglementaire favorable aux entreprises, son partage s'est fait à part égale au bénéfice des salariés et des entrepreneurs. La part des salaires dans la VA a progressé de 1,7 point, pour atteindre 46,7 %, et le taux de marge a augmenté de 1,6 point, pour s'établir à 38,4 %. L'amélioration du taux de marge a été surtout sensible dans l'industrie et dans la construction, ainsi que dans certains secteurs des services (transports et immobilier). L'investissement, relativement stable en début de période, a fortement progressé à partir de 2005, porté par les secteurs de l'immobilier, des services aux entreprises, et du commerce. Les charges financières ont augmenté parallèlement, mais elles avaient fortement diminué sur la période 2000 – 2005, atteignant leur niveau le plus bas en 2005 (10,3 % de l'excédent brut d'exploitation).*

*Dans ce contexte d'amélioration globale de l'activité, la solvabilité des entreprises<sup>1</sup> (part des capitaux propres dans leur passif total) s'est améliorée, mais reste inférieure à la solvabilité mesurée au niveau national (ratio de solvabilité de 38,9 % et 40,2 % respectivement). Surtout, l'effort de capitalisation n'a pas été homogène, un quart des entreprises réunionnaises faisant toujours état de ratios de solvabilité préoccupants (inférieurs à 14,5 %). En matière d'endettement financier aussi, une dispersion importante est constatée concernant les entreprises réunionnaises, un quart d'entre elles présentant un taux d'endettement financier brut supérieur à 145 %, très supérieur au taux moyen de 82,6 % en 2008. L'équilibre financier est globalement bien maîtrisé, et les délais de règlement diminuent sur la période 2004 – 2008. Le poids des stocks dans le chiffre d'affaires (CA) a encore progressé sur cette même période, pour s'établir à 52,5 jours de CA (17 de plus qu'au niveau national, l'éloignement contraignant les entrepreneurs à gérer des stocks importants, à des coûts élevés).*

*Les entreprises réunionnaises font majoritairement appel aux financeurs installés localement (qui gèrent plus de deux tiers de l'encours des crédits aux entreprises), à la différence des autres DOM.<sup>2</sup> Le marché du crédit à La Réunion est de taille modeste et reste très concentré, les trois principaux établissements implantés localement captant 63 % de l'activité de crédit. L'encours des crédits aux entreprises a nettement progressé entre 2000 et 2009 (+10 % par an en moyenne, soit un rythme de croissance bien supérieur à ceux observés dans les autres DOM et en métropole). Ces crédits, qui servent essentiellement à financer l'investissement (57 % de l'encours), sont octroyés majoritairement à moyen et long terme, et concentrés dans les secteurs des activités immobilières, le commerce et la construction. Enfin, les conditions débitrices offertes aux entreprises réunionnaises par les établissements de crédit locaux se sont globalement améliorées depuis 2000, même si la baisse des taux n'a pas été continue. La qualité des financements octroyés s'est nettement améliorée jusqu'en 2007, période durant laquelle les créances douteuses et les incidents de paiement ont diminué de manière sensible. Le taux de risque bancaire global s'est ensuite sensiblement dégradé, sans trop fragiliser toutefois la situation financière des établissements de crédit locaux. Par rapport à la métropole, les taux de créances douteuses enregistrés à La Réunion sont globalement plus élevés, sans atteindre les niveaux observés dans les Départements Français d'Amérique (DFA). Cette différence s'explique en partie par la moindre robustesse de la structure financière des entreprises réunionnaises, qui sont de ce fait globalement moins bien cotées<sup>3</sup> en moyenne que leurs homologues métropolitaines.*

<sup>1</sup> Entreprises couvertes par le fichier bancaire FIBEN (CA supérieur à 750 k€ ou total de crédit supérieur à 380 k€).

<sup>2</sup> Hors Martinique, où la part de l'encours de crédit aux entreprises consenti localement est néanmoins plus faible (59 %).

<sup>3</sup> Cote de crédit « FIBEN » attribuée par l'IEDOM sur la base de la documentation comptable des entreprises.





# L'appareil productif réunionnais

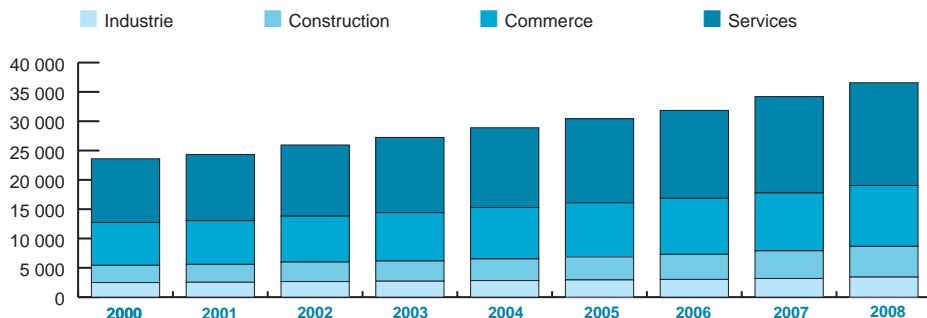
Au cours des décennies 80 et 90, La Réunion a connu une transition économique rapide, marquée par de profondes mutations structurelles de son appareil productif. La Réunion est ainsi passée d'une économie à dominante traditionnelle, largement tirée par l'agriculture et l'agro-industrie, à une économie moderne de services<sup>4</sup>. Cette mutation s'est poursuivie sur la période 2000 - 2008 : le parc d'entreprises réunionnaises a connu une croissance vigoureuse, soutenue par les créations d'entreprises dans les secteurs des services aux entreprises, des activités immobilières, mais aussi de la construction et de l'industrie des biens d'équipement. Toutefois, les entreprises réunionnaises forment un tissu économique fragile qui repose sur des entreprises de petite taille, et qui se caractérise également par un fort renouvellement ainsi qu'une faible ancienneté des entreprises.

## Le tissu d'entreprises se renforce dans la construction et les services

Entre 2000 et 2008, le tissu d'entreprises réunionnaises s'est sensiblement renforcé. Le nombre d'entreprises marchandes hors secteur agricole a ainsi augmenté de 5,6 % par an en moyenne, avec une accélération du rythme de progression en fin de période

(+ 7,4 % en 2007 et + 7,0 % en 2008). La dynamique de tertiarisation s'est poursuivie, et s'est accompagnée depuis le début des années 2000 d'un développement important du secteur de la construction et des activités industrielles liées.

### Évolution du parc d'entreprises réunionnaises



Source : Insee, Sirene

Champ : Secteur marchand non agricole

Les services aux entreprises (avec 7,5 % de croissance annuelle moyenne) et les activités immobilières (+ 14,2 % par an en moyenne) ont tiré la croissance du secteur des services, dont font partie plus de la moitié des nouvelles entreprises du parc réunionnais. Parallèlement à l'expansion du secteur des services, celui de la construction a également connu un essor rapide sur la période 2000 - 2008, qui s'est renforcé à partir de 2004. Ce secteur a notamment profité d'une commande publique soutenue par des chantiers de grande envergure : route des Tamarins, projet d'irrigation du littoral ouest (ILO), ports Est et Ouest, mais

aussi d'une demande privée dynamique de la part des ménages comme des entreprises. Le secteur de la construction a ainsi contribué directement à la création de presque une entreprise sur cinq sur la période 2000 - 2008, entraînant dans son sillage les secteurs industriels liés à son activité tels que l'industrie des biens d'équipement (+ 6,4 % par an en moyenne). Les secteurs du commerce et de l'industrie ont eux aussi connu une croissance rapide de leur tissu d'entreprises, même si cette croissance est globalement plus modérée que dans les secteurs des services et de la construction.

<sup>4</sup> Cf. les publications CEROM « Nouveaux moteurs de croissance 1993-2002 à la Réunion » et « Chômage, productivité, politique d'emploi à la Réunion : une double transition presque réussie »

## Évolution du parc d'entreprises réunionnaises

Secteurs	2000	2005	2006	2007	2008	taux annuel moyen 2000 - 2008
Industrie	2 484	2 934	3 025	3 183	3 417	4,1 %
Construction	2 943	3 925	4 272	4 714	5 241	7,5 %
Commerce	7 310	9 225	9 556	9 877	10 379	4,5 %
Services	10 860	14 345	14 994	16 416	17 531	6,2 %
<b>TOTAL</b>	<b>23 597</b>	<b>30 429</b>	<b>31 847</b>	<b>34 190</b>	<b>36 568</b>	<b>5,6 %</b>

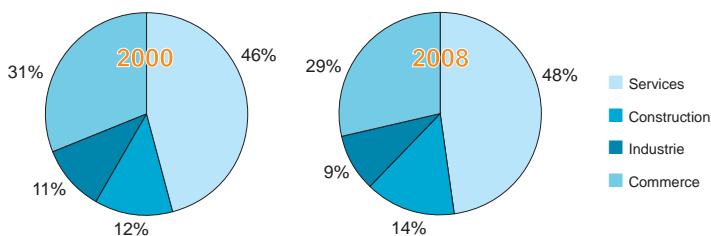
Source : Insee, Sirene

Champ : Secteur marchand non agricole

La mutation de l'économie réunionnaise s'est donc poursuivie, avec un net renforcement sur la période 2000 - 2008 du

parc des services et de la construction au détriment de celui de l'industrie et du commerce.

## Répartition sectorielle du parc d'entreprises (en nombre)



Source : Insee, Sirene

Champ : Secteur marchand non agricole

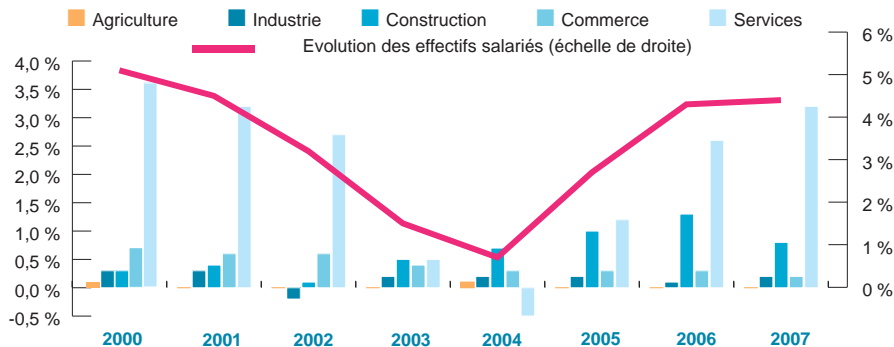
## L'emploi a doublé dans le secteur de la construction

Parallèlement au renforcement du parc d'entreprises, l'emploi salarié<sup>5</sup> a connu une croissance rapide, avec un taux de croissance annuel moyen de 3,3 % sur la période 1999 - 2007.

Cette moyenne masque des dynamiques de croissance contrastées selon les années : après deux années où elle apparaît peu

soutenue, en 2003 (+ 1,5 %), puis en 2004 (+ 0,7 %), la croissance s'est renforcée lors des deux derniers exercices sous revue (+ 4,3 % en 2006 et + 4,4 % en 2007). Sur l'ensemble de la période, la hausse sensible des effectifs salariés dans le secteur de la construction a été concomitante à celle moins marquée du secteur des services.

## Contribution de l'emploi sectoriel à la croissance de l'emploi salarié total



Source : Insee, Estimations d'emploi au 31/12

Le secteur de la construction est à l'origine d'un cinquième des emplois salariés créés entre 1999 et 2007, alors qu'il représente moins de 10 % de l'emploi salarié total. Avec une augmentation de 9 500 emplois au cours de cette période, les effectifs salariés du secteur ont plus que doublé. L'activité soutenue du secteur de la construction a par ailleurs contribué au dynamisme de l'emploi salarié dans certains secteurs liés, tels que les services aux entreprises (+ 7,2 % par an en moyenne), l'industrie des biens d'équipement (+ 5,8 %) et les transports (+ 5,9 %).

Les autres secteurs ont enregistré des taux de croissance de leurs effectifs salariés plus modérés. Avec un taux de croissance annuel moyen (TCAM) de 2,9 % (soit 0,4 point de moins que le TCAM de l'emploi total), les services ont concentré plus de 60 % des créations d'emplois salariés. Les services aux entreprises, les transports, les services aux particuliers et à un degré moindre les activités immobilières et financières ont tiré la croissance des effectifs du secteur. Cette progression a été atténuée par l'évolution des emplois dans l'éducation et l'administration.

### Estimation de l'emploi par secteur

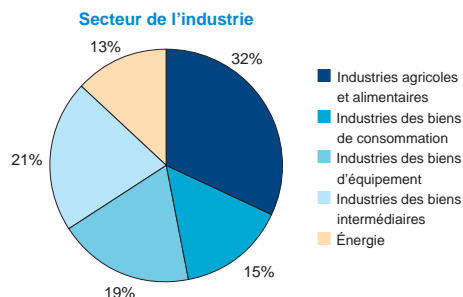
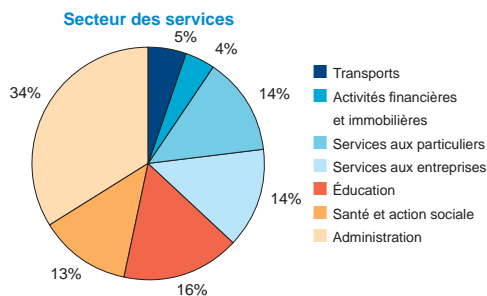
Secteurs	1999	2005	2006	2007	taux annuel moyen
Agriculture	2 920	3 179	3 169	3 262	1,4 %
Industrie	12 296	13 884	14 070	14 431	2,0 %
Construction	9 149	14 492	17 005	18 658	9,3 %
Commerce	21 242	26 282	26 789	27 112	3,1 %
Services	113 808	131 726	136 743	143 111	2,9 %
<b>Total des Effectifs salariés</b>	<b>159 415</b>	<b>189 563</b>	<b>197 776</b>	<b>206 574</b>	<b>3,3 %</b>
<b>Total des Effectifs non salariés</b>	<b>21 167</b>	<b>23 637</b>	<b>24 121</b>	<b>26 664</b>	<b>2,9 %</b>
<b>Ensemble</b>	<b>180 582</b>	<b>213 200</b>	<b>221 897</b>	<b>233 238</b>	<b>3,3 %</b>

Source : Insee, Estimations d'emploi au 31/12

Les effectifs non salariés ont évolué sensiblement au même rythme que les effectifs salariés ; à fin 2007, la répartition de l'emploi entre effectifs salariés (88 %) et effectifs non salariés (12 %) reste identique à celle observée fin 1999. Au sein des effectifs salariés, la construction a vu son poids se

renforcer au détriment de l'agriculture, de l'industrie et des services. Avec 69 % des effectifs salariés, le secteur des services reste le principal employeur de La Réunion, notamment en raison du poids de l'éducation et de l'administration.

### Répartition des salariés dans les secteurs de l'industrie et des services en 2007

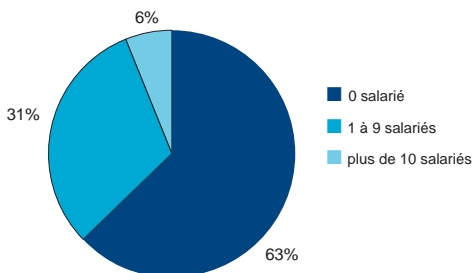


Source : Insee, Estimations d'emploi au 31/12

## Un tissu économique composé de très petites entreprises...

Comme au niveau national, le parc des entreprises réunionnaises est essentiellement composé d'entreprises de très petite taille. 63 % des entreprises réunionnaises du secteur marchand non agricole sont non employeuses (soit 3 points de plus que la moyenne nationale), et 31 % emploient moins de 10 salariés (2 points de moins qu'au niveau national). Les secteurs de l'industrie et de la construction comportent une part plus importante d'entreprises de tailles plus significatives : respectivement 11 % et 8 % d'entreprises de 10 salariés et plus. Les 20 plus grandes entreprises de La Réunion concentrent 10 % environ de l'emploi salarié marchand.

### Répartition des entreprises selon leur taille en 2008



Source : Insee, Sirene

L'essor du parc d'entreprises a concerné toutes les tranches de tailles, même si les entreprises non-employeuses et celles de taille intermédiaires (10 à 49 salariés) ont

connu des taux de croissance supérieurs au taux moyen. Le rythme de croissance le plus élevé concerne la strate des 10 à 49 salariés du secteur de la construction.

## Évolution des entreprises selon leur tranche d'effectifs entre 2000 et 2008

Taux annuel moyen	Industrie	Construction	Commerce	Services	Ensemble Réunion
0 salarié	4,5 %	6,0 %	5,1 %	6,6 %	5,9 %
de 1 à 9 salariés	3,0 %	8,3 %	2,7 %	4,3 %	4,4 %
de 10 à 49 salariés	5,1 %	14,3 %	5,2 %	7,0 %	7,3 %
50 salariés et plus	-0,7 %	1,5 %	6,2 %	7,2 %	4,9 %
<b>Ensemble</b>	<b>4,1 %</b>	<b>7,5 %</b>	<b>4,5 %</b>	<b>6,2 %</b>	<b>5,6 %</b>

Source : Insee, Sirene

Champ : Secteur marchand non agricole

Du point de vue du statut juridique, les personnes physiques (59 %) sont majoritaires dans le tissu économique réunionnais, tendance qui se vérifie quel que soit le secteur d'activité. Le poids des personnes physiques dépasse d'environ 10 points la moyenne de la France entière, où le parc d'entreprises se répartit à parts égales entre les personnes physiques et les sociétés. Parmi les personnes physiques, les professions

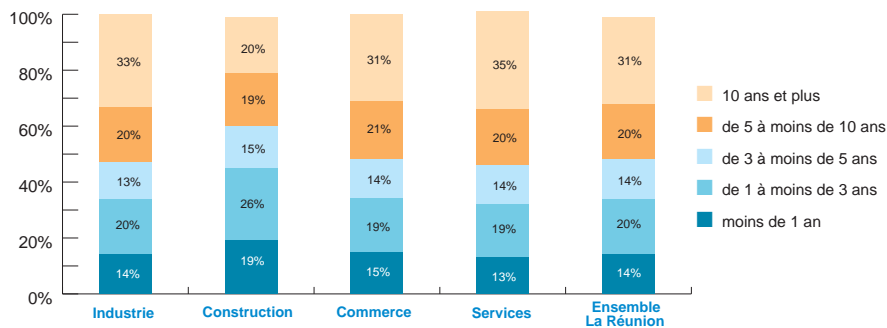
libérales sont sous représentées à La Réunion par rapport au niveau national. A l'inverse, les métiers de l'artisanat et du commerce sont fortement sur représentés, et concentrent près des trois quarts des entreprises de cette catégorie. Quant aux sociétés immatriculées à La Réunion, il s'agit essentiellement de Sociétés à responsabilité limitée : les SARL représentent globalement 86 % des sociétés, soit 6 points de plus qu'au niveau national.

### ... souvent de faible ancienneté

Le tissu économique réunionnais se caractérise par un important taux de renouvellement des entreprises, d'où découle une ancienneté moyenne relativement faible du parc d'entreprises. L'analyse comparée de la structure par âge du parc d'entreprises réunionnaises et de son évolution dans le temps montre que le

nombre de créations d'entreprises est très supérieur au nombre de créations nettes des cessations. En 2008, un peu moins de la moitié des entreprises réunionnaises étaient âgées de moins de 5 ans, ce qui représente 17 500 entreprises environ. Or, sur la période 2004 – 2008, le parc a progressé de 9 300 entreprises seulement.

#### Répartition des entreprises selon l'ancienneté de la création en 2008



Source : Insee, Sirene

Champ : Secteur marchand non agricole



# Performances des entreprises

La période 2000-2007 est marquée par une croissance économique soutenue à La Réunion, accompagnée d'une forte dynamique des créations d'entreprises. Le produit intérieur brut (PIB) a augmenté de 6,9 % par an en valeur sur l'ensemble de la période, et de 4,7 % en termes réels. Tous les secteurs d'activité ne se sont pas développés au même rythme. Un tournant a eu lieu autour de 2004 en raison des réductions de charges permises par la Loi Programme pour l'Outre-Mer (LOPOM) et de l'impact de l'accélération des grands chantiers de travaux publics sur l'activité dans la construction. Le poids du secteur de la construction dans l'économie s'est ainsi largement accru. Dans le même temps, le développement des services s'est poursuivi. Globalement le PIB en valeur a crû de 7,2 % en moyenne annuelle entre 2004 et 2006. Le tissu économique réunionnais conserve néanmoins des fragilités : il est en grande partie composé de petites entreprises récentes qui peuvent être mises en difficulté en cas de retournement conjoncturel. Le secteur de la construction, mais aussi certaines industries et activités de service liées à la construction, ont ainsi particulièrement souffert de la détérioration du climat économique qui affecte La Réunion depuis mi 2008.

## Champ de l'étude

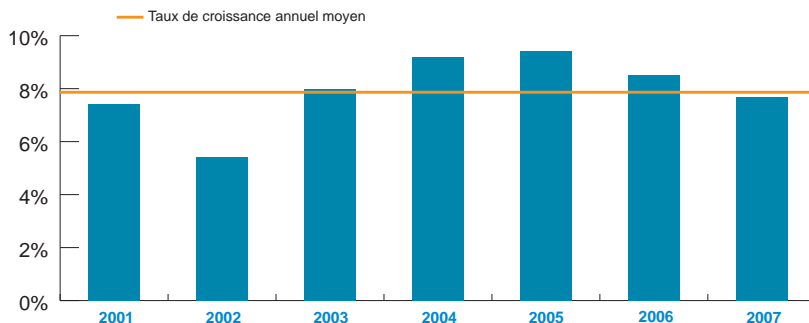
- Les données comptables des entreprises sont issues du Système Intermédiaire d'Entreprises (SIE) qui combine les déclarations fiscales et les données d'enquêtes auprès des entreprises (Insee - EAE).
- L'emploi salarié provient des estimations annuelles d'emplois (Insee).
- Le champ retenu dans cette étude est celui des entreprises dont le siège est à La Réunion appartenant aux secteurs de l'industrie (hors tabac), du commerce et des services (hors activités financières, éducation, santé, action sociale, administrations) : champ ICS, sur la période 2000 - 2007.

## Forte croissance du chiffre d'affaires et de la valeur ajoutée entre 2000 et 2007

Le chiffre d'affaires annuel des entreprises réunionnaises (champ ICS) progresse à un rythme supérieur à 5 % sur la période 2000 - 2007 avec des évolutions supérieures

à 9 % en 2004 et 2005 avant de ralentir par la suite. Sur l'ensemble de la période le rythme de hausse annuelle moyenne s'établit à 7,9 %.

### Évolution annuelle du chiffre d'affaires entre 2001 et 2007

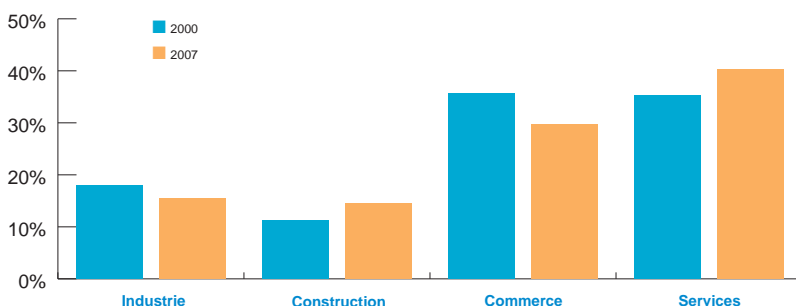


Source : Insee - SIE

Parallèlement à la hausse du chiffre d'affaires, la valeur ajoutée progresse à un rythme encore plus soutenu (+ 8,3 % en moyenne annuelle). La mutation de l'économie de l'île s'est poursuivie. La part de valeur ajoutée créée par les services marchands (hors services financiers) est passée de 35,2 % en 2000 à 40,2 % en 2007 (+ 5 points). Ceci essentiellement grâce aux services aux entreprises dont le poids a augmenté de 4,4 points, ce qui confirme la tendance des entreprises à externaliser les activités ne faisant pas partie de leur cœur de métier. Le poids de la construction a lui aussi fortement augmenté (+ 3,3 points), sous l'effet de la

forte accélération de la valeur ajoutée à partir de 2004. Dans le même temps la part du commerce a diminué de 5,8 points, pour s'établir à 29,8 %. Enfin la part de l'industrie a diminué globalement de 2,4 points. En terme de contribution à la croissance de la valeur ajoutée, les services marchands se distinguent nettement puisqu'ils représentent près de la moitié des 8,3 % de croissance annuelle moyenne entre 2000 et 2007. Ils sont suivis du commerce (22 %) dont le poids dans l'économie explique cet impact important, de la construction (19 %) et de l'industrie (12 %).

### Poids des secteurs dans la valeur ajoutée (champ ICS)



Source : Insee - SIE

### Progression de la valeur ajoutée par salarié

Cette forte croissance s'est accompagnée d'une progression importante des effectifs salariés (+ 5 % en moyenne annuelle), en particulier dans la construction et les services mais qui ne suffit pas à expliquer à elle seule l'augmentation de la valeur ajoutée. La valeur ajoutée par salarié a crû de 3,2 % par an en moyenne.

Cette croissance a été moins élevée dans les secteurs traditionnels (commerce, construction, industries agro-alimentaires) que dans les services ou les industries des biens d'équipements et biens intermédiaires.

### Valeur ajoutée par salarié

	Valeur ajoutée par salarié en 2007 (milliers d'euros)	Évolution annuelle 2000-2007
Industries agricoles et alimentaires	45,4	0,5 %
Industrie des biens de consommation	38,9	2,4 %
Industrie automobile	90,9	6,6 %
Industries des biens d'équipement	53,9	5,3 %
Industries des biens intermédiaires	81,6	7,3 %
Énergie	35,8	10,1 %
Construction	38,2	2,3 %
Commerce	53,8	2,8 %
Transports	41,8	2,5 %
Activités immobilières	200,0	5,1 %
Service aux entreprises	47,1	5,5 %
Service aux particuliers	14,5	2,0 %
<b>Ensemble</b>	<b>44,8</b>	<b>3,2 %</b>

Source : Insee - SIE

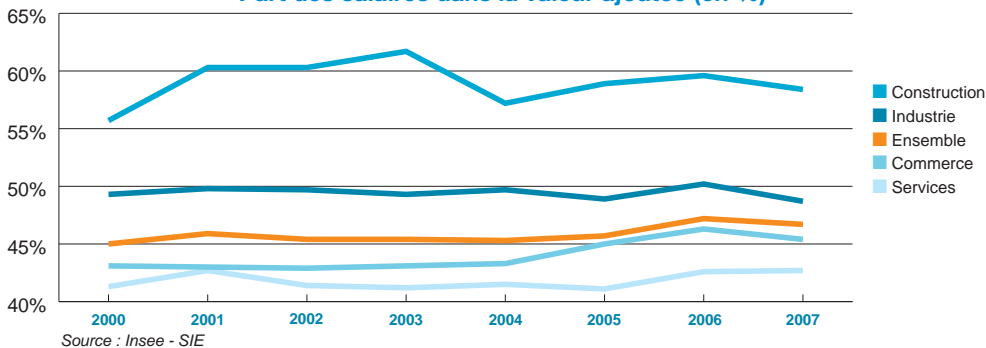


## Partage de la valeur ajoutée au bénéfice des salariés...

Les frais de personnel, qui cumulent les salaires et les charges sociales, représentent 59,0 % de la valeur ajoutée en 2007 contre 59,4 % en 2000. Cette relative stabilité recouvre une hausse des salaires versés et une baisse relative des charges sociales. Les salaires absorbent 46,7 % de la valeur ajoutée en 2007. Cette part a progressé de 1,7 point depuis 2000 essentiellement dans

les transports (+ 4,8 points), dans la construction (+ 2,7 points) et le commerce (+ 2,4 points). L'importance accrue des activités de main d'œuvre, construction, industrie des biens d'équipement, amplifie cette évolution. En revanche, dans l'industrie dans son ensemble, ce taux est resté globalement stable.

### Part des salaires dans la valeur ajoutée (en %)

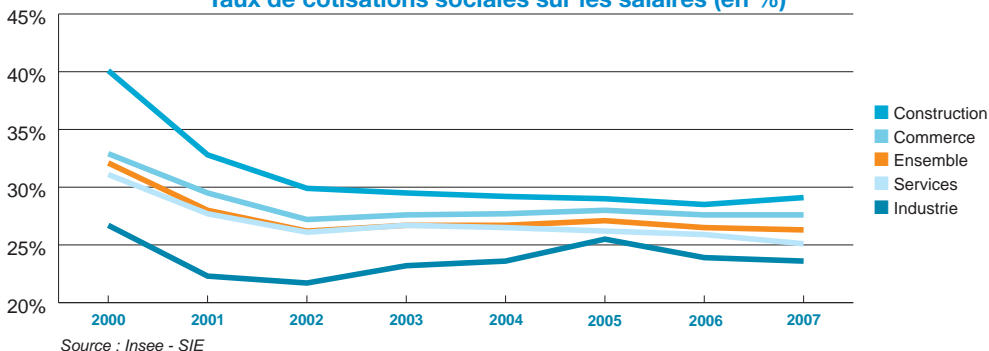


Dans le même temps la part des charges sociales dans la valeur ajoutée a fléchi de 2,1 points. Les charges sociales représentaient 32,1 % des salaires versés en 2000 et 26,3 % en 2007. Cette baisse est concentrée sur les années 2001 et 2002, le taux de charges sociales étant resté stable ensuite. Tous les secteurs en ont bénéficié, mais cette baisse est particulièrement importante dans la construction et dans une moindre mesure dans les services. Cette baisse résulte en particulier de la LOOM (Loi d'Orientation pour l'Outre-Mer du 13

décembre 2000) qui exonère de cotisations sociales patronales les entreprises de moins de 11 salariés sur la part du salaire ne dépassant pas 1,3 smic.

Cette disposition est étendue à tous les salariés pour certains secteurs jugés prioritaires : industrie, tourisme, énergies renouvelables, technologies de l'information et de la communication (TIC), BTP (taux d'exonération de 50 % pour les entreprises de plus de 10 salariés)... L'exonération totale a été étendue par la LOPOM en 2004 aux entreprises du BTP ayant au plus 50 salariés.

### Taux de cotisations sociales sur les salaires (en %)



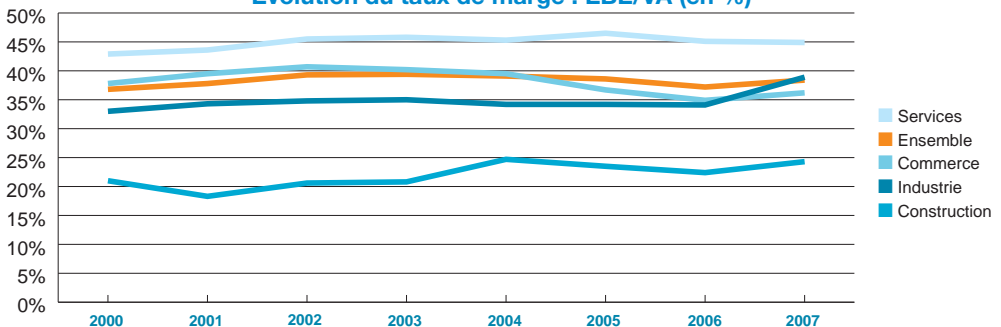
## ... et des entreprises

En dehors des charges sociales, d'autres prélèvements sont effectués sur l'exploitation des entreprises, il s'agit des impôts et taxes hors impôts sur le bénéfice des sociétés. A La Réunion, ils représentaient 6,1 % de la valeur ajoutée en 2007. Leur part est restée stable depuis 2000. Les interventions de l'administration se font également sous la forme de subventions d'exploitation versées aux entreprises. Depuis 2000, elles ont crû plus rapidement que la valeur ajoutée. Leur poids dans la valeur ajoutée a augmenté d'un point passant de 2,5 % en 2000 à 3,5 % en 2007. Le solde impôts et taxes moins subventions, qui consolide les prélèvements obligatoires (hors charges sociales) a donc diminué d'un point entre 2000 et 2007. Au total, la part des prélèvements obligatoires consolidés (cotisations sociales + impôts et taxes - subventions d'exploitation) dans la valeur ajoutée a diminué de près de 3,3 points ce qui a plus que compensé la hausse des salaires versés.

Le taux de marge (excédent brut d'exploitation / valeur ajoutée) des entreprises qui en résulte a augmenté de 1,5 point et s'établit à 38,4 % de la valeur ajoutée en 2007. L'effort consenti en terme de baisses des prélèvements obligatoires et de hausses des subventions a bénéficié à part égale aux salariés et aux entreprises.

L'amélioration du taux de marge a été plus importante dans l'industrie (+ 5,9 points), en particulier les industries de biens d'équipements et de biens intermédiaires, et dans la construction (+ 3,3 points). Par contre la situation s'est légèrement détériorée dans le commerce (- 1,6 point) et de façon plus prononcée dans les industries agroalimentaires. La situation est plus contrastée dans les services. Le taux de marge a beaucoup augmenté dans les transports et l'immobilier alors qu'il s'est dégradé dans les services aux particuliers après avoir augmenté en 2001 et 2002.

### Évolution du taux de marge : EBE/VA (en %)



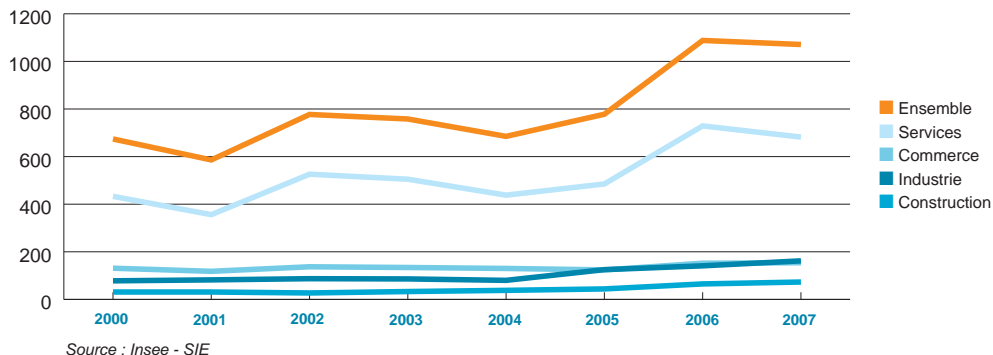
Source : Insee - SIE

## Boom de l'investissement depuis 2006

L'investissement des entreprises, après avoir plus ou moins stagné au début de la décennie, s'est fortement redressé depuis 2005. Trois secteurs représentent près de 70 % de l'ensemble de l'investissement : l'immobilier (essentiellement les activités de location), les services aux entreprises et le commerce. Mais les secteurs les plus

dynamiques sont la construction (+ 12,8% en moyenne annuelle entre 2000 et 2007) et l'industrie (+ 11,0 %) en particulier les industries liées à la construction (biens d'équipements, biens intermédiaires), suivis de près par l'immobilier (+ 10,4 %) et les services aux particuliers (+ 10,3 %).

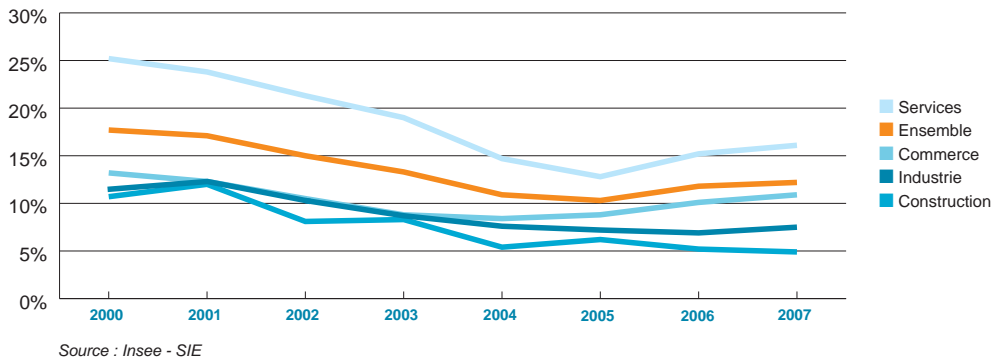
## Évolution de l'investissement (en millions d'euros)



Les charges financières, qui correspondent aux montants consacrés aux intérêts et remboursements d'emprunts effectués par les entreprises, ont suivi le même mouvement que l'investissement en fin de période, en augmentant de plus de 40 % entre 2005 et 2007. L'immobilier, les services aux entreprises et le commerce en représentent

près de 80 %. La part des charges financières dans l'excédent brut d'exploitation (EBE) a malgré tout fortement diminué sur l'ensemble de la période sous revue, passant de 17,7 % en 2000 à 12,8 %, avec un point bas à 10,3 % en 2005. Pratiquement tous les secteurs économiques ont été concernés par cette baisse des charges financières.

## Charges financières des entreprises / EBE (en %)





# Le financement des entreprises

## Structure financière des entreprises réunionnaises de la base FIBEN

### Champ de l'étude

Cette partie est basée sur l'exploitation des données comptables du fichier FIBEN (fichier bancaire des entreprises) de La Réunion. Ce fichier recense les éléments financiers des sociétés dont le chiffre d'affaires (CA) est supérieur à 750 000 € ou dont le total des crédits est supérieur à 380 000 €. Ainsi, contrairement aux deux premières parties de l'étude qui se réfèrent à des données exhaustives, cette partie se base sur un échantillon assez restreint d'entreprises, qui représente cependant près de la moitié du CA global des entreprises réunionnaises. Elle ne couvre donc pas les très nombreuses micro-entreprises qui se situent en-deçà des seuils du fichier FIBEN, et se distinguent d'ordinaire par des caractéristiques financières différentes des entreprises de taille plus grande.

Les comparaisons avec la France métropolitaine utilisent le dossier statistique de l'étude « La situation des entreprises en 2008 » issue du Bulletin de la Banque de France n° 178. La base FIBEN concernant les entreprises réunionnaises a été retraitée pour permettre ces comparaisons : les secteurs de l'agriculture, des activités financières, et de l'administration ont été exclus. De même, compte tenu de leur poids très important dans l'endettement total, les sociétés d'économie mixte ont été écartées.

### ● L'amélioration de la solvabilité...

Dans un contexte d'amélioration globale de l'activité, dans le champ des entreprises observées (cf. encadré ci-dessus) le ratio de solvabilité<sup>6</sup> des entreprises étudiées a progressé de plus de deux points entre 2004 et 2008, passant de 36,6 % à 38,9 %. Ce ratio mesure la capacité de l'entreprise à faire face à des chocs exogènes et à surmonter d'elle-même des difficultés financières (c'est-à-dire sans faire appel à des tiers prêteurs).

### ● ... ne profite pas à toutes les entreprises...

Toutefois, cet affermissement des capitaux propres est à nuancer dans la mesure où, en 2008, 25 % des entreprises de l'échantillon d'étude présentaient un ratio de solvabilité faible, inférieur à 14,5 %. De nombreuses

### ● ... et s'accompagne d'une légère baisse de l'autonomie financière

Les marges de manœuvre de l'échantillon d'étude en matière d'endettement financier brut, bien que suffisantes, se sont légèrement réduites entre 2004 et 2008, en raison d'une progression du taux d'endettement financier brut<sup>8</sup>. Ce dernier est passé de 81,8 % en 2004 à 82,6 % en 2008, un taux légèrement supérieur au taux national de 81,1 %. Exprimé en terme net, c'est-à-dire après déduction des postes de trésorerie à l'actif, le taux d'endettement financier de l'ensemble des entreprises de l'échantillon passe à 59,2 %, inférieur de 23,4 points à la mesure brute. Cette différence est plus élevée à l'échelle nationale (- 32,9 points), le taux d'endettement financier net s'élevant à 48,2 %.

Cette consolidation de haut de bilan a été possible grâce à une augmentation des capitaux propres plus marquée que celle du total du passif. Elle n'a cependant pas suffi à atteindre le taux de 40,2 % enregistré au niveau national en 2008. Pour cela, 220 millions d'euros d'apport en capitaux propres supplémentaires auraient été nécessaires<sup>7</sup>.

entreprises locales doivent ainsi maintenir leurs efforts de capitalisation. A l'opposé, 25 % des entreprises étudiées se situaient au-delà d'un ratio de solvabilité de 51,2 %.

Les emprunts contractés auprès des banques représentent 66,8 % de l'endettement financier brut en 2008 (dont 11,7 points pour les seuls découverts bancaires) après une augmentation annuelle moyenne de 1,7 % depuis 2004. Bien que le montant des comptes courants d'associés ait augmenté, leur poids s'est faiblement contracté, passant de 30,2 % en 2004 à 29,2 % en 2008.

En matière d'endettement financier aussi, l'échantillon présente une dispersion assez importante, et un quart des entreprises de la base présentent des taux d'endettement financier brut supérieurs à 145,3 %.

<sup>6</sup> Capitaux propres sur total du passif du bilan

<sup>7</sup> Toute chose égale par ailleurs, sachant qu'une telle augmentation entraînerait une augmentation du même montant du total du passif.

<sup>8</sup> Endettement financier brut sur capitaux propres.

*L'endettement financier mesuré dans cette étude pour les entreprises réunionnaises de la base FIBEN ne prend pas en compte la part de l'endettement portée par des sociétés de défiscalisation. De ce fait, les taux d'endettement financier présentés ci-dessus sont sous-estimés par rapport à une situation où la défiscalisation n'existerait pas.*

Le niveau d'endettement relativement faible observé ci-dessus est corroboré par d'autres indicateurs :

- En moyenne, 3,1 années de capacité d'autofinancement (CAF) seraient nécessaires aux entreprises étudiées pour rembourser leurs dettes financières.

Toutefois, 25 % d'entre elles devraient dégager 4,9 années de CAF, ce qui s'avère être élevé.

- Les charges et les frais financiers représentent 19,7 % de l'excédent brut d'exploitation en 2008.

### ● *L'équilibre financier est globalement bien maîtrisé*

Dans l'ensemble, le fonds de roulement net global (FRNG) couvre bien le besoin en fonds de roulement (BFR). Entre 2004 et 2008, le ratio de couverture du BFR est assez stable, aux environs de 1,2 BFR. Cependant, ce constat est une nouvelle fois à nuancer du fait de la dispersion de l'échantillon : 25 % des entreprises étudiées couvrent moins de 60 % de leur BFR alors qu'à l'opposé un autre quart fait état de

ratios de couverture supérieurs à 1,4 BFR. Les délais de règlement clients et fournisseurs sont en baisse sur la période 2004 – 2008 ; les créances associées s'élèvent respectivement à 58,0 jours de chiffres d'affaires et 70,2 jours d'achats en 2008. Le solde du crédit interentreprises<sup>9</sup> s'établit à 2,7 jours de chiffre d'affaires en 2008, en diminution de 0,7 jour par rapport à 2004.

*La législation en matière de délais de paiement a été modifiée en août 2008 par l'article 21 de la Loi de Modernisation de l'Économie (LME), ramenant le délai maximum de paiement à 60 jours à compter de la date d'émission de la facture, à partir du 1er janvier 2009.*

Le poids des stocks dans le chiffre d'affaires progresse légèrement entre 2004 et 2008, passant de 51,6 à 52,5 jours de chiffre d'affaires. Au niveau national, le poids des stocks est de 35,5 jours de chiffre d'affaires en 2008, soit 17 jours de moins qu'à La Réunion. L'éloignement de l'île par rapport à

leurs principaux fournisseurs contraint les entreprises locales à prévoir des stocks plus importants, avec des coûts d'approvisionnement élevés. Par ailleurs, les conditions climatiques pèsent, elles aussi, sur le prix du stockage.

## État des lieux des financements bancaires

### **Champ de l'étude**

*Cette partie se fonde sur des données issues de deux sources :*

- Le service central des risques (SCR) de la Banque de France recense, à partir d'un seuil déclaratif de 25 000 euros, les encours de crédits distribués par les établissements implantés sur le territoire français. Cette source d'information permet, même si elle n'est pas exhaustive, une analyse sectorielle et géographique des encours de crédit.

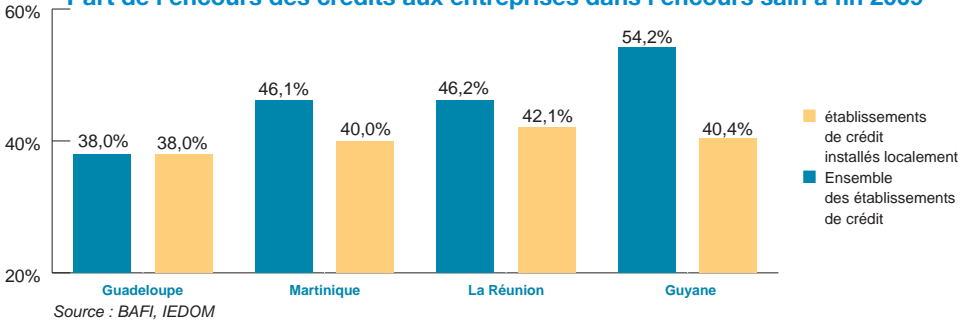
- La Base de Données des Agents Financiers (BAFI) est un système homogène de collecte d'informations en provenance des établissements de crédit et des maisons de titres qui répond aux besoins du contrôle prudentiel et de l'élaboration des statistiques monétaires. La situation et le compte de résultat fournissent une vue d'ensemble de l'activité et des performances des établissements, et constituent de ce fait les points d'ancrage de ce système d'information. Les tableaux annexes détaillent les différents pôles d'activité (opérations de trésorerie et opérations interbancaires, opérations de clientèle, interventions en matière de titres, provisions, capitaux propres et assimilés, hors bilan).

## • Les financements locaux<sup>10</sup> sont prépondérants

Fin juin 2009, l'encours sain global des concours bancaires octroyés aux entreprises réunionnaises par les établissements de crédit (installés ou non dans le département) s'établit à 7,4 milliards d'euros. La clientèle « entreprises » constitue le portefeuille le

plus important pour les établissements de crédit, puisqu'elle représente 46,2 % de l'encours sain global (et 42,1 % de l'encours sain des établissements de crédit installés localement).

### Part de l'encours des crédits aux entreprises dans l'encours sain à fin 2009

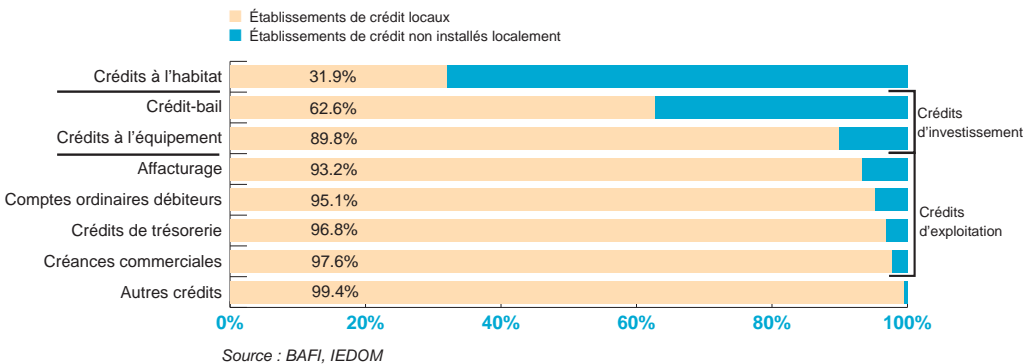


La Réunion est le DOM dont les entreprises font le plus appel aux financements locaux. La part de marché des établissements de crédit locaux s'élève à 67,7 % avec un encours de 5,0 milliards d'euros (58,6 % pour la Martinique, 46,7 % pour la Guadeloupe et 30,9 % pour la Guyane). La plupart des sociétés réunionnaises trouvent des solutions de financement auprès des établissements locaux. A contrario, les sociétés d'économie mixtes (SEM), les collectivités locales ou encore les établissements publics se financent essentiellement auprès des établissements de crédit non installés localement, capables d'offrir des prêts de très longue durée à des

taux compétitifs.

Dans le détail, les crédits d'exploitation et d'investissement sont essentiellement octroyés par les établissements de crédit locaux (respectivement 96,0 % et 86,0 %). A l'opposé, les financements hors zone représentent 68,1 % de l'encours des crédits à l'habitat (les crédits à l'habitat, au sens BAFI, recensent l'ensemble des crédits relatif à l'immobilier d'entreprise mais également les crédits promoteurs et ceux consentis aux sociétés civiles immobilières patrimoniales), en lien avec le financement des SEM des secteurs de l'immobilier et de la construction.

### Répartition de l'encours sain des crédits aux entreprises réunionnaises à fin 2009



<sup>10</sup> L'IEDOM classe les crédits en deux catégories selon qu'ils sont octroyés par un établissement de crédit local ou par un établissement non installé localement. Deux critères simultanés président à l'attribution du statut d'établissement local : la présence d'un guichet sur place et la production de bilans et de comptes de résultat retraçant l'activité locale. Les établissements ne remplissant pas ces deux conditions à la fois sont considérés comme non installés localement

## Champ de l'étude

Afin d'écarter les SEM ainsi que le secteur public du champ couvert, la suite de l'étude ne concerne que les financements provenant des établissements de crédit locaux. Ce choix comporte tout de même une contrainte car il exclut de l'étude certains financements à destination d'entreprises locales (25 % environ de l'encours des établissements de crédit non installés localement).

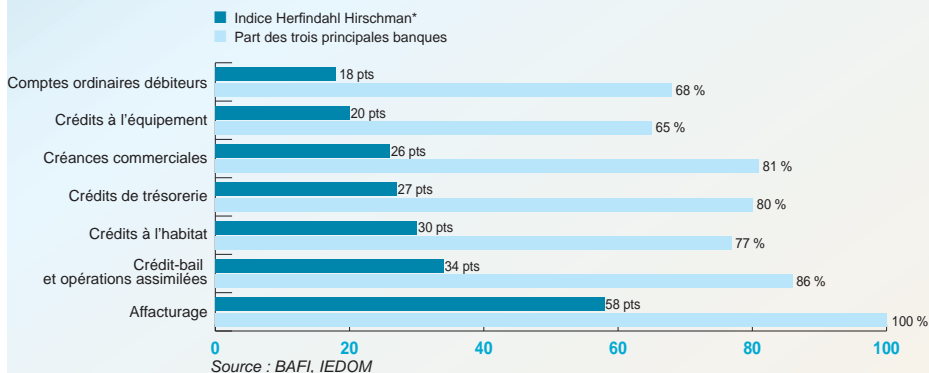
### • Un marché très concentré

Le marché du crédit aux entreprises est de taille modeste à La Réunion et un nombre limité d'intervenants s'y sont positionnés. De plus, le poids relatif des trois principaux

établissements est important, puisqu'ils captent 63 % de l'activité. Le marché du crédit aux entreprises à La Réunion est donc fortement concentré.

À l'aune d'un indice de concentration de marché, l'Indice Herfindahl Hirschman (IHH\*), le marché réunionnais atteint le seuil de définition d'un marché très concentré correspondant à une valeur de l'indice de 18 points. A titre de comparaison, en Martinique, le marché du crédit aux entreprises présente un degré de concentration plus faible même s'il reste important, avec un IHH de 13 points. Les trois premières banques martiniquaises affichent quant à elles un poids sur le marché des entreprises de 55 %.

### Répartition de l'encours sain des crédits aux entreprises réunionnaises à fin 2009

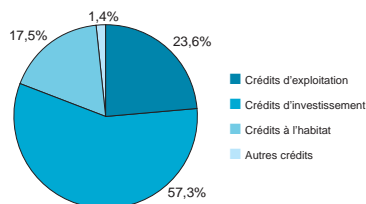


\* Indice Herfindahl Hirschman (IHH) : Indice de concentration du marché, c'est-à-dire de la mesure dans laquelle un petit nombre d'entreprises représentent une grande partie de la production. L'IHH est utilisé comme un indicateur possible du pouvoir de marché ou de la concurrence qui s'exerce entre entreprises. Il mesure la concentration du marché en additionnant les carrés des parts de marché de toutes les entreprises du secteur. Lorsque, par exemple, sur un marché comptant cinq entreprises, chacune d'elles détient une part de marché de 20 %, l'IHH est alors égal à :  $4 + 4 + 4 + 4 + 4 = 20$  points. Plus l'IHH d'un marché donné est élevé, plus la production est concentrée entre un petit nombre d'entreprises. D'une manière générale, lorsque l'IHH est inférieur à 10 points, la concentration du marché est considérée comme faible, lorsqu'il est compris entre 10 et 18 points, elle est considérée comme moyenne et lorsqu'il est supérieur à 18 points, elle est considérée comme élevée.

### • Les crédits sont consacrés essentiellement à l'investissement

L'encours des crédits à l'investissement s'élève à 2,9 milliards d'euros à fin juin 2009. Il constitue la plus grande part des crédits octroyés aux entreprises à La Réunion (57,3 % de l'encours sain aux entreprises), comme dans les autres DOM ainsi qu'en France métropolitaine.

### Répartition de l'encours sain des crédits aux entreprises à juin 2009



Source : BAFI, IEDOM



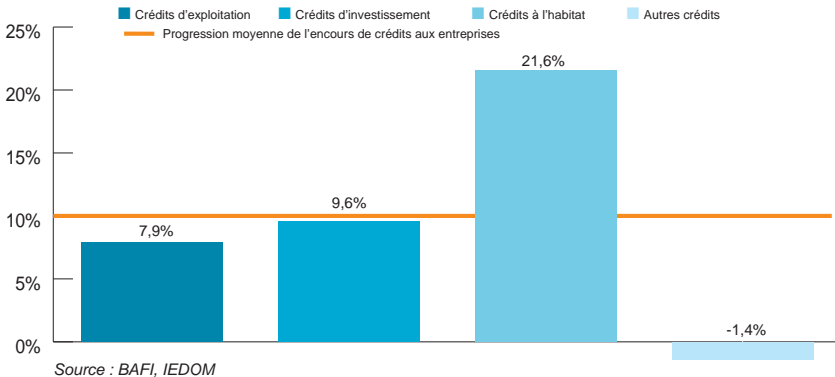
## ● Des financements en progression rapide

Entre 2000 et 2009, l'encours des crédits aux entreprises a progressé de 10,2 % en moyenne par année, passant de 2,1 à 5,0 milliards d'euros. Son évolution reflète la vitalité de l'économie qui a affiché un fort taux de croissance sur la période (notamment entre 2003 et 2007). Sous l'effet conjugué d'un train exceptionnel d'investissements publics et de mesures de défiscalisation favorables, les secteurs de l'immobilier et du

BTP se sont largement développés, entraînant dans le même temps l'ensemble de l'économie.

Chacun des principaux postes de l'encours aux entreprises a d'ailleurs profité de cette expansion, mais dans des proportions plus ou moins importantes, modifiant au final la structure de l'endettement.

### Taux de croissance annuel moyen des composants de l'encours des crédits aux entreprises entre 2000 et 2009



La progression de l'encours des crédits à l'habitat, qui intègrent des opérations de défiscalisation ainsi que des financements consentis à de très nombreuses SCI (Sociétés Civiles Immobilières patrimoniales ou familiales), a été particulièrement forte avec 21,6 % de croissance annuelle moyenne. Ainsi, ne représentant que 7,2 % de l'encours global aux entreprises en 2000, son poids a plus que doublé (17,5 % en 2009). Par ailleurs, les entreprises ont maintenu une demande vigoureuse de crédits d'investissement (+ 9,6 % d'augmentation en moyenne par an), reflétant l'effort continu d'investissement des entreprises réunionnaises. La part des financements dédiée à l'investissement, dans l'encours global aux entreprises, s'est légèrement contractée entre 2000 et 2009, passant de 60,1 % à 57,3 %.

Les crédits d'exploitation, dont la croissance s'est élevée à + 7,9 % en moyenne par an, ont été soutenus par la demande accrue de financements de type « crédits de trésorerie » (+ 8,4 % en moyenne par an). Les entreprises ont également fait de plus en plus appel à

des découverts bancaires (+ 6,7 % en moyenne par an). A contrario, l'escompte de créances commerciales constitue le seul segment dont l'encours s'inscrit à la baisse (- 1,3 %). Le poids de l'encours des crédits d'exploitation dans l'encours global aux entreprises s'est plus largement réduit (- 5,0 points) passant de 28,8 % à 23,8 %.

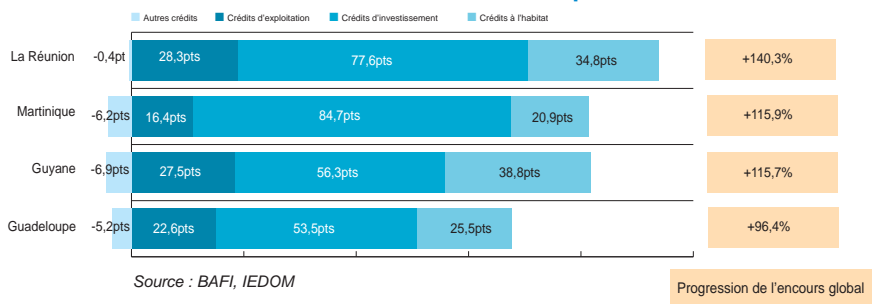
A titre de comparaison, La Réunion est le DOM qui a connu la progression la plus importante de son encours de crédits aux entreprises entre 2000 et 2009 (+ 140,3 %). L'île devance ainsi la Martinique (+ 115,9 %), la Guyane (+ 115,7 %) et enfin la Guadeloupe (+ 96,4 %). En France métropolitaine, l'augmentation de l'encours a été plus modérée : + 50,4 %.

Pour chaque DOM, le principal poste contributeur à la croissance de l'encours aux entreprises est celui des crédits d'investissement. Suivent ensuite respectivement ceux des crédits à l'habitat et des crédits d'exploitation. Le compartiment « autres crédits » apporte une contribution négative.

Néanmoins, l'importance des contributions diffère selon le DOM étudié. Par exemple, la contribution des crédits d'investissement en Martinique est supérieure à celle enregistrée à La Réunion (respectivement 84,7 points contre 77,6 points).

Les crédits d'investissement martiniquais, représentant 54,6 % de l'encours aux entreprises en 2000, ont progressé de 11,0 % en moyenne annuelle sur la période 2000 – 2009, pour atteindre 64,5 % de l'encours aux entreprises en 2009.

### Progression de l'encours des crédits aux entreprises entre 2000 et 2009 et contribution des différentes composantes



#### Aide à la lecture du graphique :

L'encours des crédits distribués aux entreprises a progressé de 140,3 % entre 2000 et 2009 à La Réunion. L'encours des crédits à l'investissement y a contribué à hauteur de 77,6 points.

*Fin 2008, la conjugaison des effets de la fin des grands travaux financés par l'investissement public (route des Tamarins), des incertitudes relatives au volet défiscalisation immobilière de la Loi pour le Développement Économique de l'Outre-mer (LODEOM) et des répercussions de la crise financière, ont plongé le département dans des difficultés sociales et économiques. Dans ce contexte, la progression des encours de crédits a été affectée. Ce point est peu traité dans ce document. Pour le lecteur qui souhaiterait prendre connaissance des évolutions plus récentes, les analyses conjoncturelles de l'IEDOM sont téléchargeables gratuitement au lien suivant : <http://www.iedom.fr/reunion/publications-105/>.*

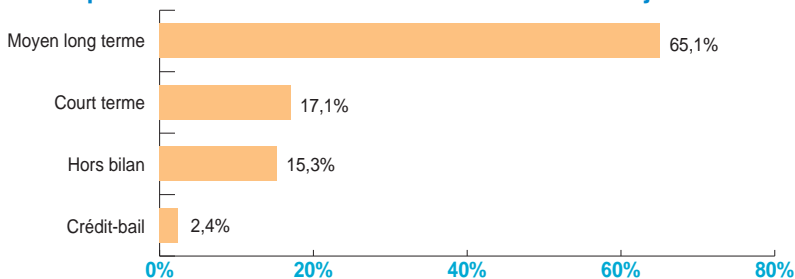
#### ● Des crédits octroyés majoritairement à moyen et long terme...

*L'analyse sectorielle de la distribution de crédit est opérée sur la base des encours de crédit des professionnels déclarés par les établissements de crédit français. La déclaration de ces encours étant soumise à un seuil de déclaration, le financement de court terme de petits montants opéré par les très petites entreprises (composant majoritairement le tissu économique à La Réunion) se trouve exclu de la base et vient donc minorer la part du court terme.*

Les entreprises réunionnaises, tous secteurs confondus, font principalement appel à des lignes de crédits à moyen et long terme. Celles-ci représentent 65,1 % de l'encours total, en lien avec la structure d'endettement marquée par le poids important des crédits

d'investissement et à l'habitat qui sont, par nature, des crédits à moyen et long terme. Les autres types de financements, hors bilan<sup>11</sup>, court terme et crédit-bail ne représentent que le tiers des concours consentis par les établissements de crédit.

## Répartition des crédits bancaires dans le SCR à fin juin 2009



Source : SCR

### • ... et concentrés sur trois activités principales

Fin juin 2009, trois secteurs de l'économie réunionnaise concentrent plus de la moitié du total des crédits consentis par le système bancaire local : les activités immobilières, le commerce ainsi que la construction.

En ce qui concerne l'immobilier, l'encours total des risques porté par les établissements de crédits locaux s'établit à 1,3 milliard d'euros à fin juin 2009. Les crédits à moyen et long terme représentent 88,7 % de cet encours (6,9 % pour le hors bilan et 4,2 % pour le court terme), les entreprises de ce secteur se finançant en effet majoritairement à long terme compte tenu de la nature de leur activité.

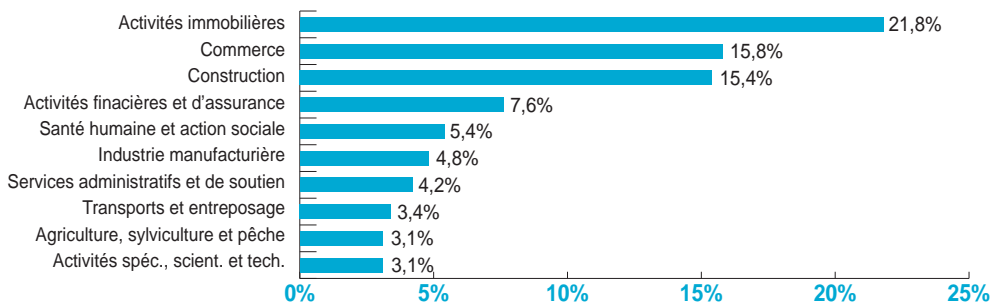
Le secteur du commerce, pour sa part, fait état d'un encours de 0,95 milliard d'euros, soit 15,8 % de l'ensemble des risques déclarés au service central des risques (SCR). Ce secteur fait également majoritairement appel au crédit moyen et long terme (44,3 %), mais dans une bien moindre mesure que l'immobilier. Les financements à court terme et hors bilan sont aussi relativement importants (respectivement 35,8 % et 16,9 % de l'encours). Le crédit-bail est peu utilisé (3,0 %).

Le commerce de détail se finance essentiellement à moyen et long terme, ce qui représente 60,0 % de ses financements (26,1 % de court terme et 10,3 % de hors bilan), alors que les commerces de gros et automobile vont plutôt faire appel à du crédit de court terme (respectivement 47,4 % et 41,1 % de leurs crédits), puis au crédit moyen et long terme (22,4 % et 37,3 % de leur encours) et enfin, au financement hors bilan (27,2 % et 20,2 %).

Le secteur de la construction se finance à hauteur de 40,6 % par du hors-bilan (utilisation importante de cautions de restitution d'acomptes, appelées plus couramment cautions d'avance de démarrage dans la construction, et de cautions de retenue de garantie). En outre, la part du crédit court terme dans l'encours est proche de celle du crédit moyen et long terme (respectivement 28,5 % et 28,3 %).

Plus généralement, l'ensemble des secteurs d'activité se financent majoritairement à moyen et long terme, exception faite de l'industrie manufacturière qui favorise le court terme (35,9 %) par rapport au moyen et long terme (35,6 %) et le hors bilan (25,0 %).

## Répartition des crédits par secteur à fin juin 2009



Source : SCR

## ● Le coût du crédit aux entreprises baisse sur longue période

L'Institut d'émission réalise une enquête semestrielle sur le coût du crédit aux entreprises au cours des mois de janvier et juillet de chaque année. Cette enquête, qui concerne les cinq principales banques de la place (Banque de La Réunion, BNP Paribas Réunion, BFC-Océan Indien, BRED Banque Populaire et CRCAMR), a pour objectif de suivre l'évolution des conditions débitrices offertes à la clientèle des entreprises. Sont exclus du champ de l'enquête les crédits aux collectivités, le crédit-bail, les prêts participatifs, les engagements par signature et tous les crédits bonifiés.

Les conditions débitrices offertes à la clientèle des entreprises de La Réunion s'améliorent sur longue période, passant de 8,02 % au début de l'an 2000 à 5,08 % à la mi-2010. Plusieurs sous-périodes sont néanmoins identifiables.

Entre janvier 2000 et janvier 2006, le coût du crédit aux entreprises est passé de 8,02 % à 5,16 %, une évolution corrélée à celle des taux du marché interbancaire, des taux directeurs de la Banque Centrale Européenne (BCE) et des taux d'usure.

Un renchérissement du coût du crédit est observé à partir du milieu de l'année 2006. Il s'explique en partie par les relèvements successifs des principaux taux directeurs de la BCE. La forte remontée des taux enregistrée en cours d'année 2008 (+117 points de base en août 2008 par rapport à janvier 2008) a été liée aux tensions qui se sont produites sur les marchés de refinancement interbancaire, tensions qui

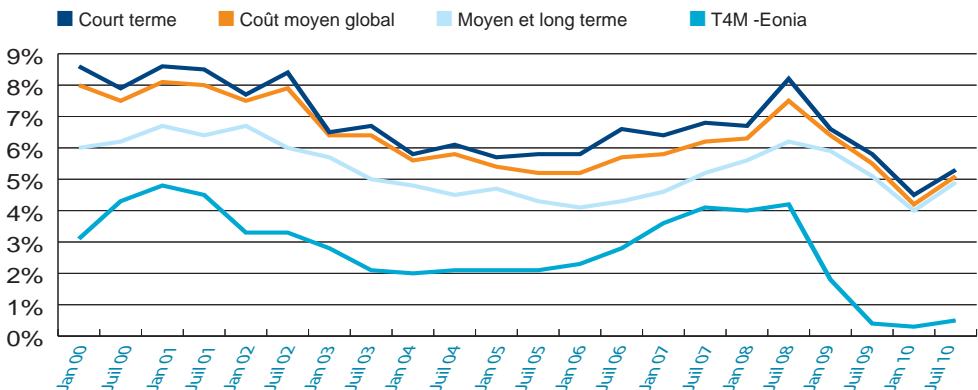
ont porté les taux Euribor au dessus de 5,30 % pour des échéances à douze mois, contre 4,50 % en début d'année 2008.

En 2009, l'apaisement des tensions sur le marché interbancaire, associé aux baisses successives des taux directeurs de la Banque Centrale Européenne (BCE) à compter du mois d'octobre 2008, ont conduit à un abaissement des conditions de crédit consenties aux entreprises. En janvier 2010, le coût du crédit aux entreprises à La Réunion a atteint un point bas (4,22 %).

En juillet 2010, le coût du crédit s'est inscrit en hausse, se hissant à un niveau proche de celui pratiqué en janvier 2006, tout en demeurant historiquement bas.

Le coût du crédit aux entreprises est supérieur à La Réunion par rapport à la métropole. Concernant les autres DOM, ils se financent à des conditions plus onéreuses qu'à La Réunion.

### Évolution du coût du crédit aux entreprises à La Réunion



Source : IEDOM

## Évolution de la qualité des encours

La qualité du financement des entreprises réunionnaises peut être appréciée en s'appuyant sur différents indicateurs : les taux de créances douteuses, les incidents de paiement sur effets de commerce, ou encore la cotation des entreprises...

### ● Une diminution progressive et continue des créances douteuses...

Les créances douteuses brutes<sup>12</sup> – créances qui présentent un risque probable ou certain de non-recouvrement total ou partiel mais dont il n'est pas prouvé qu'elles sont définitivement perdues – baissent entre 1999 et 2007. Elles sont passées de 8,9 %

### ● ... contrariée par la crise à partir de 2008...

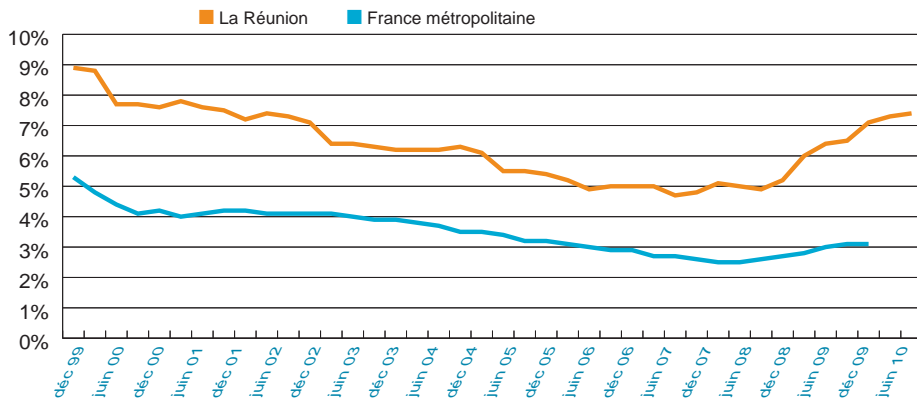
Début 2008, le taux des créances douteuses brutes est reparti à la hausse pour atteindre 7,4 % de l'encours total à fin septembre 2010. Toutefois, cette remontée du taux de risque du système bancaire local doit être relativisée du fait de la situation financière toujours solide de la majeure partie des établissements de crédit locaux, qui bénéficiaient de portefeuille de crédits sains lorsque la crise s'est déclarée.

L'analyse de ces différents indicateurs révèle deux périodes distinctes au cours de la dernière décennie : entre 1999 et 2007, la qualité des financements s'est améliorée alors qu'à partir de 2008, elle s'est orientée défavorablement dans un contexte de début crise.

de l'encours total à fin décembre 1999 à 4,7 % à fin décembre 2007, reflétant une amélioration de la qualité d'emprunteur de la clientèle des banques (y compris les entreprises).

Comparé à la métropole, le taux de créances douteuses de La Réunion est en moyenne supérieur de 2,8 points entre décembre 1999 et mars 2010. Les évolutions de ces deux séries semblent être fortement corrélées. Dans les autres DOM, les taux de créances douteuses sont supérieurs à celui de La Réunion.

### Évolution des taux de créances douteuses brutes



Source : BAFI, BDF

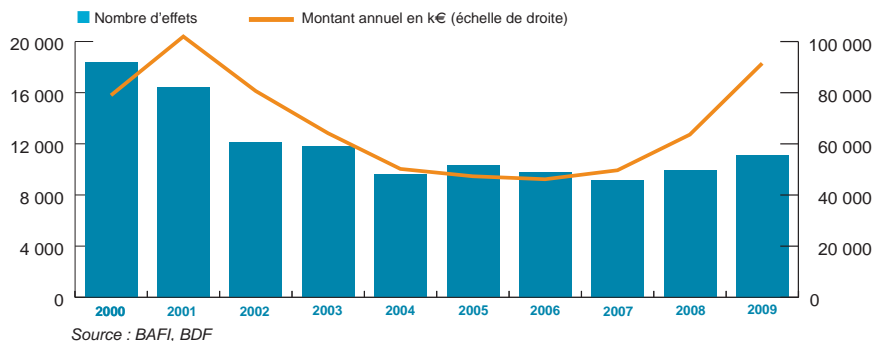
### ● ... et corroborée par l'évolution des incidents de paiement

Le nombre d'incidents de paiement sur effets a été divisé par deux entre 2000 et 2007 (respectivement 18 414 contre 9 161), indiquant une nette diminution de la vulnérabilité financière des entreprises réunionnaises. Cependant, à partir de 2008, la tendance s'est inversée : + 8,2 % par rapport à 2007 puis + 12,3 % en 2009.

Parallèlement, l'évolution du montant global des incidents de paiement suit la même tendance à quelques différences près : un pic en 2001 à 102,0 millions d'euros, et un point bas en 2006 à 46,2 M€. En 2009, le montant total des incidents de paiement sur effet s'est élevé à 91,5 M€, soit quasiment le double du montant minimum atteint en 2006.

<sup>12</sup> La distinction ménages/entreprises pour le taux de créances douteuses brutes n'est pas possible compte tenu des données disponibles dans la base BAFI

## Incidents de paiement sur effets de commerce

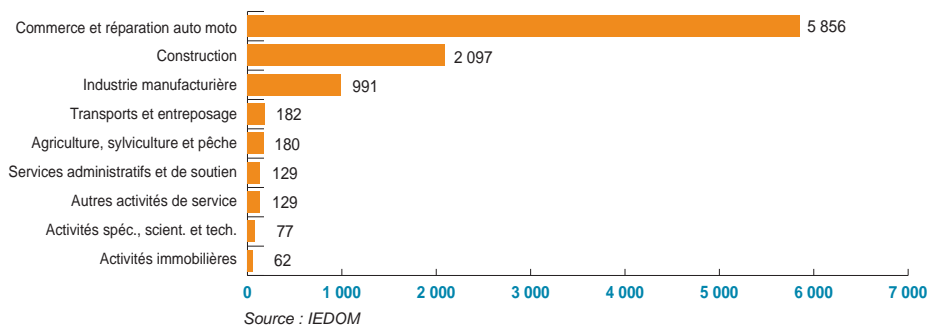


Le secteur du commerce centralise la majeure partie des incidents de paiement sur effets (59,1 %). 5 856 incidents ont ainsi été enregistrés pour un montant global de 30,7 M€ sur l'année 2008.

Elle est suivie des secteurs de la construction et de l'industrie manufacturière qui représentent ensemble 31,2 % de l'ensemble des incidents de paiements (respectivement 21,2 % et 10,0 % pour des montants totaux sur l'année de 18,1 M€ et 4,7 M€).

Par ailleurs, dans le secteur immobilier, on recense relativement peu d'incidents de paiement sur effets (62 en 2008). Toutefois, le montant moyen de ceux-ci est élevé par rapport aux autres secteurs, s'affichant à 31,8 milliers d'euros (5,2 k€ pour le commerce, 8,6 k€ dans la construction, 4,7 k€ pour l'industrie...).

## Répartition sectorielle du nombre d'incidents de paiements sur effets



### • Des entreprises réunionnaises moins bien cotées que leurs homologues métropolitaines

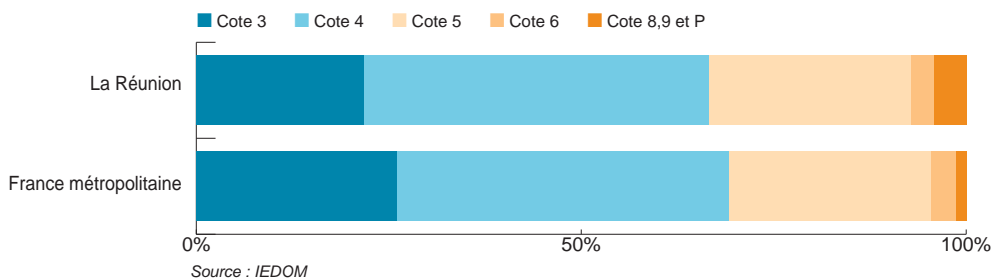
Sur la base de la documentation comptable disponible, une cote de crédit « FIBEN » est attribuée aux entreprises par l'IEDOM dans les DOM et par la Banque de France sur le territoire métropolitain. L'analyse de la structure de cette « cotation Banque de France » est l'un des moyens d'appréciation de la bonne santé financière d'un secteur d'activité.

La part des entreprises cotées possédant une structure financière jugée très solide à La Réunion est plus faible qu'en métropole. En effet, environ un cinquième des

entreprises locales sont cotées 3, contre un quart en métropole. Si l'on considère les entreprises cotées favorablement (cote 4), la situation réunionnaise est proche de celle rencontrée à l'échelle nationale (deux cinquièmes environ). De même, les entreprises cotées 5 et 6 à La Réunion et en métropole représentent, dans chacune des géographies, environ un tiers des entreprises cotées. Enfin, les cotes de crédits les plus défavorables (8, 9 et P) ont un poids plus important à La Réunion par rapport à la métropole<sup>13</sup>.

<sup>13</sup> Toutefois la cotation à l'IEDOM s'appuie sur certaines sources d'informations (les créances douteuses des banques locales, les arriérés de paiement à la sécurité sociale) qui sont source de dégradation de la cotation et qui n'existent pas en métropole ; ces informations peuvent tendre de ce fait à renforcer dans les DOM le poids des cotations les plus défavorables..

## Répartition des entreprises cotées par cote de crédit



### Aide à la lecture du graphique :

Une cote de crédit 3 attribuée à une entreprise signifie que celle-ci possède une forte capacité à honorer ses engagements financiers et cela, à un horizon de trois années. A l'inverse, plus la cote de crédit est élevée, moins l'entreprise est capable de le faire. Une cote de crédit P indique que l'entreprise fait l'objet d'un redressement ou d'une liquidation judiciaire.

Les cotes de crédit reflètent la capacité de l'entreprise à honorer ses engagements financiers :

3++ Excellente

4+ Assez forte

5+ Assez faible

3+ Très forte

4 Acceptable

5 Faible

3 Forte

6 Très faible

8 Menacée compte tenu des incidents de paiement déclarés

9 Compromise, les incidents de paiement déclarés dénotant une trésorerie obérée

P Redressement ou liquidation judiciaire

Directeur de la Publication : Nicolas de SEZE

éditeur : IEDOM - ISSN 2114 - 0456

Création et impression : Color Print Imprimerie

Avril 2011 - Dépôt légal : 10 00 180



**Insee**  
Direction régionale de La Réunion  
Parc technologique de Saint-Denis  
10, rue René Demarne  
BP 13 - 97408 Saint-Denis Cedex 9  
[www.insee.fr](http://www.insee.fr)



**IEDOM**  
Agence de La Réunion  
4, rue de la Compagnie des Indes  
97487 Saint-Denis Cedex  
[www.iedom.fr](http://www.iedom.fr)



**AFD**  
Agence de La Réunion  
44, rue Jean Cocteau  
BP 2013 - 97488 Saint-Denis Cedex  
[www.afd.fr](http://www.afd.fr)

Le projet Comptes économiques rapides pour l'Outre-mer (CEROM) est né en 2003 sous l'impulsion de sept institutions – l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (Insee), l'Agence Française de Développement (AFD), l'Institut d'Émission des Départements d'Outre-Mer (IEDOM), l'Institut d'Émission d'Outre-Mer (IEOM), l'Institut de Statistique de Polynésie française (ISPF), le Service du Plan et de la Prévision Économique de Polynésie française (SPPE), l'Institut de la Statistique et des Études Économiques de Nouvelle-Calédonie (Isee).

Il a pour objectifs l'élaboration des comptes rapides, la modélisation de l'évolution des économies et la publication d'analyses macro-économiques ou thématiques sur les départements et collectivités d'outre-mer.

